

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2014

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire,

Présents : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Catherine Monsieur GEORGES Patrick – Mesdames COURTOIS Nadine - MENDEZ Emmanuelle – MILAN Marie-Laure – Messieurs MEUNIER Julien – THEVENOUD Guy – Madame BAILLY Monique – Messieurs BARITEL Cédric – MALDEREZ Alain – MOREAU Didier

Excusée : Madame COGNARD Céline

Madame BERTRAND Catherine est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 26 septembre 2014.

Les Conseillers Municipaux donnent leur accord pour l'envoi par mail de la convocation aux prochaines réunions du Conseil Municipal à laquelle sera joint le compte-rendu de la précédente réunion. Une édition papier du compte-rendu de la dernière séance sera remise à chaque conseiller le jour de la réunion.

- PRESENTATION DU BILAN ENERGETIQUE 2013 PAR L'ATD :

Charly FOUCAULT, technicien de l'Agence Technique Départementale, présente le bilan énergétique de la commune pour l'année 2013 pour les bâtiments (électricité, gaz, eau) et l'éclairage public et les propositions d'actions pour réduire les consommations.

- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS SUITE A LA FUSION EXTENSION AU 01/01/2014 :

Le Maire rappelle l'arrêté préfectoral du 31 mai 2013 portant fusion des Communautés de Communes du Clunisois et de La Guiche (sauf la commune du Rousset) avec extension aux communes de Chiddes, Passy, Sigy le Chatel, Sailly, Taizé et Chissey les Mâcon au 1^{er} janvier 2014.

Le Maire présente les nouveaux statuts et les compétences (ainsi que l'intérêt communautaire de certaines), tenant compte des observations de la Préfecture et des évolutions des compétences, qui ont été adoptés en Conseil Communautaire du 22 septembre 2014.

Le Conseil Municipal approuve ces nouveaux statuts.

- ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION CLECT :

Le Maire rend compte des réunions de la Commission Locale d'Evaluation des Compétences Transférées (CLECT) des 06 et 13 octobre 2014.

Les Attributions de Compensation provisoires déterminées en début d'année sont confirmées, permettant le versement aux communes (36 685 € pour Salornay identique aux années précédentes). Elles pourront être ajustées en fonction des charges transférées suite à la fusion-extension de la Communauté de Communes du Clunisois.

- CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :

- Travaux assainissement : Les dossiers de demande de subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau pour les travaux sur le réseau d'eaux usées rue de Confle ont été déposés. Le règlement de l'appel à projets du Conseil Général impose, pour les opérations supérieures ou égales à 100 000 € HT, que le projet intègre l'installation d'un système de mesure et d'enregistrement du débit en continu à l'entrée de la lagune sur le canal existant pour vérifier l'efficacité des travaux. Plusieurs entreprises spécialisées ont été consultées.

Le Conseil Municipal décide :

- de commander ce matériel spécifique à la Société HYDREKA pour un montant total de 3 643,68 € TTC ;
- d'inclure cette dépense supplémentaire dans le projet, portant le montant de l'opération à 178 432,40 € HT ;
- de solliciter la subvention du Conseil Général et celle de l'Agence de l'Eau sur ce nouveau montant.

Une consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux sera lancée dans les prochaines semaines.

- Plan de désherbage : une consultation de prestataires est en cours jusqu'au 17 novembre 2014 à 16 h. L'ouverture des offres est prévue le 17 novembre 2014 à 17 h avec la commission environnement et l'ATD.

- Travaux sanitaires camping : Les travaux ont débuté le 13 octobre 2014 ; Le Maire rend compte de l'avancement du chantier qui est arrêté temporairement du fait des intempéries.

- Construction classe supplémentaire : L'Avant-Projet Détaillé a été présenté par l'architecte et l'ATD ce jour, il sera examiné par la Commission communale « Bâtiments » et soumis pour avis aux enseignants ; le dossier de permis de construire sera déposé d'ici la fin de la semaine. La consultation d'entreprises pour les travaux sera lancée début décembre. Les travaux pourraient débuter fin janvier 2015.

- **Accessibilité mairie** : La demande de subvention au FIPH est reportée car on ne peut pas présenter uniquement un dossier pour l'accès à la mairie, il faut prévoir également l'accessibilité de l'intérieur des locaux ; l'étude a été demandée à l' ATD.

- **Mise à jour du PLU** : La DDT doit communiquer des éléments complémentaires pour la mise à jour du PLU (notamment pour la prise en compte des périmètres de protection des puits de captage ; la modification des modalités de l'urbanisation du secteur de Gayand).

La commission Environnement a étudié la mise à jour du document relatif aux éléments remarquables le 27 octobre 2014.

- **Lotissement Guide d'Angoin** : Une réunion avec l'ATD et le CAUE est prévue le 17 novembre 2014 pour l'élaboration d'un projet de réalisation.

- **BAIL LOCATION PARCELLE COMMUNALE POIRIER BOUCHOT** :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant au bail, conclu avec M. Delorme Vincent en 2011, pour la prise en compte de la réduction de la surface louée, suite à la vente d'une partie de la parcelle à la Communauté de Communes du Clunisois pour l'extension de la ZA de la Courbe. La parcelle louée, nouvellement cadastrée F N° 723 suite au bornage réalisé le 04 septembre 2014, est désormais de 2 ha 23 a 73 ca.

- **ADMISSION EN NON-VALEUR** :

Le Conseil Municipal décide l'admission en non-valeur de 2 titres de 2012, d'un montant total de 16 € correspondant à des droits d'utilisation du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire, jugés irrécouvrables par le Receveur Municipal.

- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA COOPERATIVE SCOLAIRE** :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 102 € à la Coopérative scolaire de Salornay pour l'achat de matériel spécifique pour enfant autiste, utilisé à l'école, afin de régulariser la dépense payée directement par la famille.

En cas de nouveau besoin de matériel pédagogique adapté, celui-ci fera l'objet d'une demande de financement partiel ou total par l'Education Nationale ou un organisme spécialisé.

- **CONVENTION AVEC INAO** :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'échanges de données géographiques numériques, d'une durée de 3 ans renouvelable, proposée par l'INAO et concernant le périmètre des AOC présentes sur la commune.

- **RAPPORT ANNUEL 2013 DU SYNDICAT DES EAUX DE LA GUYE ET DU SPANC** :

- Didier MOREAU, Délégué communal et membre du bureau du Syndicat des Eaux de la Guye, présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2013, rédigé par ce Syndicat.

- Julien MEUNIER, Délégué communal au SPANC, présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, rédigé par ce Syndicat.

Ces deux rapports sont à disposition des usagers en mairie.

- **CONVENTION SERVITUDE EXTENSION BT ZA LA COURBE** :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention proposée par le SYDESL relative à la servitude de passage pour l'extension du réseau électrique BT de la Zone d'Activités Intercommunale de La Courbe sur la parcelle communale cadastrée Section C N° 720 au lieu-dit « Poirier Bouchot ».

- **QUESTIONS DIVERSES** :

Le Maire et les Adjoints informent le Conseil Municipal :

- du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil d'Ecole ;

- des dates de réunion des différentes commissions communales ;

- de la visite de contrôle du camping et des aires de jeux pour enfants ; certains équipements doivent être mis en conformité ou remplacés ;

- de la cérémonie organisée le 11 novembre à 11 heures pour la commémoration de l'armistice ;

- de la décision du Maire prise sur délégation du Conseil Municipal pour l'acceptation de l'indemnité de sinistre, d'un montant de 1 408 €, proposée par Groupama pour le sinistre du 21 avril 2014 relatif à un bris de glace au bâtiment des vestiaires du stade de foot.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 16 décembre 2014.